



Nouvelles Mensuelles /// Août 2013

[Le Droit à l'Alimentation au Niveau National](#)

Le projet de la FAO "GCP/GLO/324/NOR – Intégrer le Droit à une Alimentation Adéquate et la Bonne Gouvernance au sein des Politiques, Législations et Institutions Nationales" (abrégé, **Le Droit à l'Alimentation au Niveau National**) est une continuité de la contribution norvégienne envers le Mozambique et l'État Plurinational de Bolivie (Bolivie), en plus de signaler le début des activités au Népal et au El Salvador, en vue de renforcer les institutions nationales et les mécanismes de coordination dans leurs efforts visant à formuler les politiques et supporter les procédures législatives sur la sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation. Le Projet ciblera les défis propres aux pays en faisant la promotion de l'approche par les droits humains afin d'atteindre la sécurité alimentaire à tous les niveaux – législation, conception, formulation, décision et implémentation. De plus, le Projet permettra à la FAO de participer aux efforts globaux afin de consolider les droits humains au sein des travaux en développement.

En collaboration avec FIAN Népal, l'aile régionale pour le moyen-ouest du Réseau pour le droit à l'alimentation et les autorités gouvernementales du district, le projet a organisé deux ateliers importants au **Népal**: un atelier de quatre jours pour le renforcement des capacités des organisations de la société civile et un atelier de quatre jours sur le suivi du droit à une alimentation adéquate pour les fonctionnaires gouvernementaux. Ces deux ateliers ont eu lieu du 23 au 30 juillet à Nepalganj (district de Banke). L'objectif principal de ces ateliers était d'accroître les connaissances conceptuelles et pratiques sur la façon d'effectuer le suivi du droit à l'alimentation, des droits de l'homme et d'appliquer une approche basée sur les droits de l'homme lors du suivi. Le premier atelier visait à établir une plateforme au niveau régional et des districts afin de permettre aux organisations de la société civile d'être mieux apte à effectuer le suivi du droit à l'alimentation. Un total de trente-deux (32) participants, incluant des représentants des médias, ont participé à l'événement. L'atelier a bénéficié de la documentation apportée par les participants portant sur des cas de violation du droit à l'alimentation et de la cartographie des groupes vulnérables qui ont été analysées, évaluées et révisées d'une perspective basée sur les droits de l'homme. L'un des résultats les plus intéressants fut le nombre d'articles publiés dans les journaux locaux et nationaux qui ont démontré un intérêt et une bonne compréhension de l'enjeu. Le deuxième atelier visait le même objectif tout en s'attardant davantage à un nombre d'enjeux agricoles et portant sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle afin de clarifier leurs liens avec les enjeux liés aux droits de l'homme. Plusieurs défis et fossés ont été identifiés lorsque l'approche basée sur les droits de l'homme a été mise en œuvre pour effectuer le suivi de différents secteurs : les forêts, l'agriculture, les systèmes de distribution des aliments, et la cartographie des groupes vulnérables pour n'en nommer que quelques-uns. Quarante-deux (42) participants ont participé à l'atelier, dont des représentants des bureaux du district pour le développement agricole (DADO). Le Dr Suroj Pokherel du [Crop Development Directorate](#) (CDD) agissait à titre de facilitateur. À la fin de l'atelier, les participants ont produit un plan d'action qui sera inclus dans le rapport de l'atelier.

Du 22 au 27 août, le projet a également soutenu une mission au Népal du Gestionnaire du projet. Trois événements majeurs ont eu lieu durant cette mission, en plus des nombreuses rencontres bilatérales avec les autorités gouvernementales. D'abord, un atelier de validation de la Révision juridique, produite par le projet, qui fournit un survol du cadre juridique et de la jurisprudence népalaise sur le droit à l'alimentation. L'atelier a permis à la FAO de partager les résultats et de recueillir des recommandations afin d'améliorer la Révision juridique. L'atelier a offert une plateforme importante pour tenir un dialogue constructif et interactif. L'inclusion d'une protection explicite du droit à l'alimentation dans la Constitution ainsi que l'élaboration d'un cadre législatif sur le droit à l'alimentation ont spécifiquement été recommandées. Le deuxième atelier était un séminaire Sud-Sud sur la justiciabilité du droit à l'alimentation organisé conjointement par la FAO et le Ministère de la Justice, des Affaires juridiques, parlementaires, et de l'Assemblée constituante du Népal. L'atelier a regroupé environ soixante-dix (70) participants lors d'une journée d'échanges portant sur l'accès à la justice pour le droit à l'alimentation au niveau global, régional et national. Les objectifs du séminaire étaient de : partager les expériences sur le droit à l'alimentation liées aux lois, aux politiques et aux pratiques en matière de justiciabilité dans le contexte sud-asiatique; consulter auprès de représentants de mécanismes de recours judiciaires et quasi-judiciaires afin d'harmoniser la justiciabilité du droit à l'alimentation avec les lois nationales; et de faciliter un engagement du Gouvernement sur l'élaboration d'une stratégie visant à assurer la justiciabilité du droit à l'alimentation au Népal. Enfin, une conférence de presse a eu lieu afin d'informer le public sur le droit à l'alimentation et ses principaux développements ainsi que de sensibiliser quant aux deux événements mentionnés ci-dessus. Le Gestionnaire du projet ainsi que le Représentant de la FAO au Népal, en plus de Gauri Pradhan de la Commission nationale des droits de l'homme et le Conseiller principal de la Cour suprême indienne Biraj Patnaik, ont tous participé à la conférence de presse.

\*\*\*

*Le droit à l'alimentation de l'équipe de la FAO travaille sur la mise en œuvre du droit humain à une alimentation adéquate, en utilisant le droit à l'alimentation. La vision de l'équipe est celui d'un plein exercice de ce droit de l'homme, à travers elle d'être respectés, protégés et respectés partout dans le monde.*

#### L'Equipe du droit à l'alimentation de la FAO

Département de Développement Économique et Social

Division de l'Économie du Développement Agricole

Viale delle Terme di Caracalla – 00153 Rome, Italy

Tel: +39 06570 53058 /// E-mail: [righttofood@fao.org](mailto:righttofood@fao.org)

Site web: <http://www.fao.org/righttofood/droit-a-lalimentation-accueil/fr/>

